

LA CHORALE, AVANT TOUT UN PLAISIR

Venir chanter à la chorale, c'est avant tout un plaisir ! Un plaisir musical qui permet de parfaire ses qualités vocales et artistiques et de les partager avec les autres dans une atmosphère conviviale.

La chorale c'est aussi préparer un spectacle de qualité ! Ce sera l'occasion de se mettre en scène dans une salle de spectacle avec son et lumières.

DEPUIS 2 ANS : LA CHORALE EST DEVENUE UN ENSEIGNEMENT FACULTATIF (UNE OPTION)

La chorale n'est plus un simple atelier, elle est désormais un enseignement facultatif au même titre que d'autres disciplines (Cf. Conseil Supérieur des Programmes, Mai 2018). **Les inscriptions pour l'année 2021-2022 commencent en juin 2020.**

En d'autres termes, cet enseignement sera évalué chaque trimestre et fera partie intégrante du bulletin scolaire de l'élève. C'est une manière aussi de reconnaître l'engagement de l'élève dans ce travail artistique et collectif.

Pour les élèves de 3^e, l'option chorale pourra rapporter entre 10 et 20 points supplémentaires au DNB (Diplôme National du Brevet). En outre, le projet artistique porté durant toute l'année pourra être présenté à l'oral du Brevet.

QUAND ? OÙ ?

La Chorale aura lieu tous les **jeudis entre 11h45 et 12h40** (au créneau M4). Il est donc **très important de s'inscrire pour pouvoir y participer** car tous les élèves de la chorale seront regroupés dans les mêmes classes de chaque niveau (probablement 2 classes par niveau pour les élèves de 4^e/3^e) afin de construire au mieux leurs emplois du temps et de leur libérer un temps suffisant pour se restaurer lors de la pause méridienne.

JOURNÉES BANALISÉES

Durant l'année scolaire 2021-2022, deux journées de répétitions seront banalisées pour les élèves inscrits à la chorale afin de travailler plus en profondeur la qualité musicale du répertoire, la mise en scène, l'organisation des représentations sur scène, notamment le spectacle final du **Vendredi 27 Mai 2022**.

ON S'INSCRIT, ON S'ENGAGE

Une fois inscrit à la chorale du collège, l'élève s'engage à être assidu, ponctuel et présent à toutes les répétitions ainsi qu'à la soirée du Vendredi 27 Mai 2022. Ce seront ces engagements qui seront évalués tout particulièrement.

MAIS ENCORE...

Les élèves membres de la chorale pourront :

- ✓ Découvrir durant l'année les différents métiers du spectacle.
- ✓ Chanter en solo, duo ou trio – s'ils le souhaitent – des chants proposés par l'enseignant ou de leur propre choix.
- ✓ Participer aux différents événements du collège durant l'année (Semaine Internationale, Semaine de la Culture, etc.)

RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE 2021...

L'option sera présentée plus en détails aux moments de rencontres parents/professeurs en septembre 2021.

C. CHAMPMARTIN

Professeur d'éducation musicale
et de chant-choral